

**Journée d'étude
Appel à communication**

**Pour un Scarron poète
Université de Rouen, le 31 mai 2024
Organisé par Yohann Deguin et Pierre Lyraud**

Scarron tend encore aujourd'hui à être réduit au *Roman comique* et, dans le meilleur des cas, au *Virgile travesti*. La variété de son œuvre versifiée, une des plus riches du XVII^e siècle, remise tout récemment en lumière par la publication anthologique du *Recueil de quelques vers burlesques* par Claudine Nédelec et Jean Leclerc (Classiques Garnier, 2021) mérite pourtant une étude serrée, à laquelle cette journée d'étude souhaiterait apporter une contribution. Plusieurs voies ont été tracées dans les dernières décennies : celle par exemple d'Alain Génétiot, étudiant la diversité de la gamme lyrique du poète et permettant de là à décloisonner l'étiquette par trop généralisante de « burlesque¹ » ; celle de Jean Leclerc, étudiant sous divers angles le corpus des travestissements scarroniens en vers, pour y relire à nouveau frais le geste parodique, par lequel l'immense érudition du poète articule une chaîne de réseaux linguistiques et stylistiques et intègre des « sources » qu'il remotive² ; celle, également, de Claudine Nédelec³, replaçant Scarron dans la constellation des poètes burlesques pour y suivre les ambiguïtés et refuser les facilités. S'inscrivant dans ces travaux à plusieurs titres fondateurs, la journée d'étude pourra suivre les axes suivants, sans s'y réduire :

1. les genres pratiqués par Scarron : de la poésie galante à l'épître chagrine, de l'ode héroïque ou héroï-comique à la satire morale, le poète expérimente et éprouve les formes à sa disposition. Si la poétique de l'épître en vers commence à être bien analysée (tout récemment encore par Anna Rolland⁴) qu'en est-il par exemple de la pratique scarronienne du sonnet⁵ ou de la chanson ? Quelles innovations, quelles ruptures, ou au contraire quelles traditions poétiques Scarron met-il en œuvre ? Quel rapport Scarron poète entretient-il exactement avec ses devanciers, Marot, Régnier ou Saint-Amand ? Quelle position est la sienne dans un champ qui établit de nouvelles normes en même temps qu'il y résiste ?

2. les récurrences stylistiques ou rhétoriques : d'un point de vue rhétorique, la persistance du genre judiciaire, parodié dans de nombreux poèmes, mériterait une étude à part, de même que l'éloge lyrique. Peut-on, plus généralement, identifier sinon des stylèmes du moins des faits de style de l'écriture poétique scarronienne ? Qu'en est-il par exemple de la réécriture des invocations aux Muses ouvrant autant les parodies héroïcomiques que les poèmes polémiques, et plus généralement de la pratique de l'apostrophe dans cette poésie éminemment

¹ Alain Génétiot, « Scarron poète lyrique », *Cahiers de l'AIEF*, n°63, 2011, p. 135-151 ; *id.*, *Les Genres lyriques mondains (1630-1660). Étude des poésies de Voiture, Vion d'Alibray, Sarasin et Scarron*, Genève, Droz, 1990.

² Jean Leclerc, *L'Antiquité travestie et la vogue du burlesque en France (1643-1661)* [2008], Paris, Hermann, 2014.

³ Claudine Nédelec, *Les États et les empires du burlesque*, Paris, Honoré Champion, 2004.

⁴ Anna Rolland, « Le compliment en ses excès. Sur quelques passages de l'*Épître chagrine au Maréchal d'Albret* de Paul Scarron (1659) », *Exercices de rhétorique* [Online], 20 | 2023, Online since 03 March 2023, connection on 12 July 2023. URL: <http://journals.openedition.org/rhetorique/1499>. Voir également Marcel Simon, « Les *Épîtres chagrines* de Scarron », *Littératures Classiques*, vol. 18, 1993, p. 173-184.

⁵ Voir les travaux de Georges Margouliès, « Scarron et Lope de Vega », *Revue de littérature comparée*, 1928, p. 511-515 ; *id.*, « Scarron sonnettiste et ses modèles espagnols », *Revue de littérature comparée*, 1933, p. 137-138.

communicationnelle ? Qu'en est-il encore de la pratique de l'épithète chez ce poète parfois proche des Grands Rhétoriciens ou de la pratique lexicographique de Scarron, si remarquable, comme l'a montré Takeshi Matsumura⁶ ? Au croisement d'une réflexion générique et stylistique, on pourra s'interroger également, suivant la voie de Karine Abiven, sur l'appartenance de la poésie scarronienne, en son versant le plus polémique, à un style collectif ou à un style historique bien déterminé, correspondant au moment discursif du « burlesque⁷ ».

3. la logique des recueils : quels principes président à la composition en recueil ? quelles logiques compositionnelles, commerciales⁸, voire politiques les caractérisent ? On pourra par exemple étudier la fluctuation de « l'œuvre » de Scarron, faite de gestes d'attribution et de désattribution, depuis le *Recueil de quelques vers burlesques* de 1643 paru chez Quinet, mais également, comme l'a montré récemment Laurence Giavarini, la « fonction littérisante⁹ » du nom « Scarron » dans le corpus des Mazarinades.

4. la pratique parodique : comme le note Jean Leclerc, en une conclusion qui forme programme, « il faut considérer l'apport des nombreux relais dans l'analyse de l'œuvre de Scarron et, à cet égard, envisager la possibilité d'une recherche systématique, stylistique et thématique, qui viendrait compléter la connaissance des sources et enrichir le commentaire du texte¹⁰. » Quels relais savants entre Virgile et son travestissement sont repérables ? Quelle est la mesure des innovations linguistiques de Scarron, et les déplacements significatifs (dégradation des figures royales, modulation des tons, introduction d'une culture matérielle toute autre, etc.) qu'il opère ?

5. le dialogue prose / vers : peu de contacts encore ont été établis entre les différentes parties de du corpus de l'auteur, méritant pourtant des études plus transversales : qu'en est-il de la violence et de son écriture, par exemple ? Est-elle le principe d'une dégradation comique, ou le signe, davantage, d'une inquiétude irrépressible sur le devenir du corps ? Qu'en est-il des persistantes figures de la ruse, du mensonge, de la pratique de l'auto-commentaire non seulement dans le roman, mais dans toutes les œuvres, avec leurs scénographies propres ? Qu'en est-il de l'images de la nudité ou de la pauvreté dans tout le corpus ? De telles analyses permettraient de mieux cadastrer ce qu'on peut appeler l'imaginaire scarronien.

6. Le contexte sociopolitique de l'œuvre : les travaux de Hubert Carrier¹¹, discutés par Christian Jouhaud, ont mis en évidence le « moment » des mazarinades, en éclairant leurs conditions de possibilité et les phénomènes de récurrence générique. On pourra, en observant la diffusion des pièces poétiques attribuées à Scarron, leur circulation et les réseaux dans lesquels elles

⁶ Takeshi Matsumura, « Sur quelques mazarinades attribuées à Paul Scarron. Remarques lexicographiques », *Fracas*, n° 13, 2014, consultable en ligne : http://mazarinades.org/2014/11/sur-quelques-mazarinades-attribuees-a-paul-scarron-remarques-lexicographiques/#footnote_78_476.

⁷ Karine Abiven, « Le moment discursif des barricades d'août 1648 : quelle interprétation des récurrences dans le discours sur l'événement ? », *Cahiers de Narratologie* [Online], 35 | 2019, Online since 03 September 2019, connection on 15 July 2023. URL: <http://journals.openedition.org/narratologie/9264>; DOI: <https://doi.org/10.4000/narratologie.9264>.

⁸ Anne Fouqué-Legros, Tony Gheeraert, Miriam Speyer, *Les Recettes du succès. Stéréotypes compositionnels et littérisation au XVIIe siècle*, dans *Colloques Fabula*, URL : <https://www.fabula.org/colloques/sommaire8913.php>.

⁹ Laurence Giavarini, « Les mazarinades, le nom de Scarron et le fait littéraire », dans *Libelles en quête d'auteurs ?* Numéro dirigé par Karine Abiven, Delphine Amstutz, Alexandre Goderniaux, Adrienne Petit, *Pratiques et formes littéraires 16-18*, en ligne, 2023.

¹⁰ Jean Leclerc, « Scarron et la réécriture de Virgile, ou les relais d'une narration burlesque », *Littératures classiques*, vol. 74, 2011, p. 107-124.

¹¹ Hubert Carrier, *Les Muses guerrières. Les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVIIe siècle*, Paris, Klincksieck, 1996.

apparaissent et sont éventuellement commentées, tenter de définir, de cartographier l'action du poète et de son œuvre poétique. Au sein de quelle société évoluent-ils ? Au gré de quelles protections, de quelles clientèles ? Quelles résistances rencontre le poète dans son entreprise littéraire et le cas échéant politique, et quels moyens met-il en œuvre afin de déjouer ces résistances ? Dans quelle mesure la réputation, la position du poète au sein ou en marge de certains cercles entre-t-elles en jeu dans la construction de son œuvre poétique ?

La journée d'étude – qui pourra prendre la forme d'un colloque en fonction des propositions reçues – aura lieu le 31 mai 2024, à l'université de Rouen (Mont-Saint-Aignan). Les propositions de communication sont à adresser à Yohann Deguin (yohann.deguin@univ-rouen.fr) et Pierre Lyraud (pierre.lyraud@umontreal.ca) pour le 30 octobre 2023.